

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

THÈSE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droit public

Présentée et soutenue publiquement le 24 novembre 2025 à 9h
en salle 410 de la Faculté de Droit de l'Unistra

par

Monsieur Mohamed BENBRAHIM

« Le principe de précaution, levier de l'innovation verte. »

JURY

Monsieur Nicolas DE SADELEER,
Professeur à l'Université Catholique de Louvain – rapporteur

Madame Émilie GAILLARD,
Maître de conférences HDR à l'Université de Nouvelle-Calédonie – rapporteur

Monsieur Christian HUGLO,
Avocat, docteur en Droit

Monsieur Bruno TRESCHER,
Professeur à l'Unistra, directeur de thèse